

Deloitte.

LE RUGBY PROFESSIONNEL

PREMIÈRE ÉTUDE SUR LA CONTRIBUTION
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU RUGBY
PROFESSIONNEL AUX TERRITOIRES FRANÇAIS

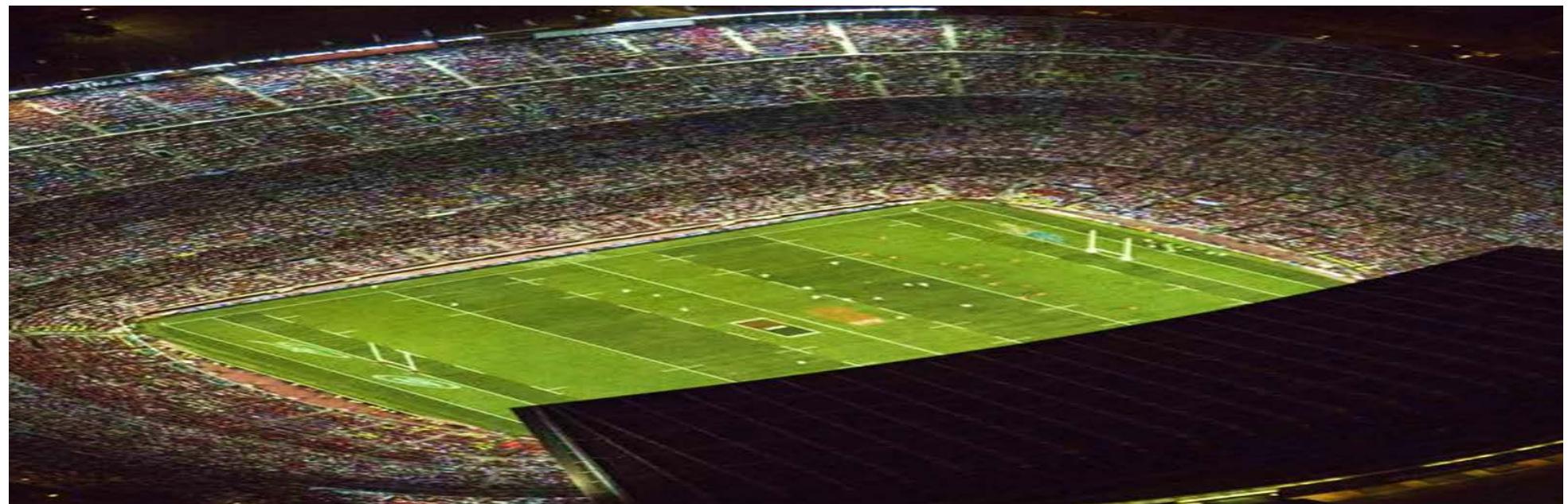
SEPTEMBRE 2017

UNE ÉTUDE COMMANDITÉE PAR



Sommaire

Avant Propos	3
Une méthodologie éprouvée	4
Un poids économique significatif pour la France	7
Contacts	18



Avant-Propos

Cette étude présente la réalité économique du rugby professionnel dans l'économie globale du pays.

Afin d'établir le poids économique du rugby professionnel, ont été considérés l'ensemble des matchs des phases préliminaires de Pro D2 et du Top 14, les matchs de barrages du Top 14 ainsi que les phases finales (demi-finales et finale) des deux divisions. Les phases de « poules » de la Coupe d'Europe (European Rugby Champions Cup) et du Challenge européen (European Rugby Challenge Cup) sont également prises en compte.

Principaux résultats de l'étude (€HT) (sur une saison)

Nombre de spectateurs stades

4,3 millions

Poids économique direct

584 M€

Chiffre d'affaires global¹

452 M€

Nombre d'emplois soutenus

5 280

Contribution fiscale et sociale

134 M€

Poids économique total

1 034 M€

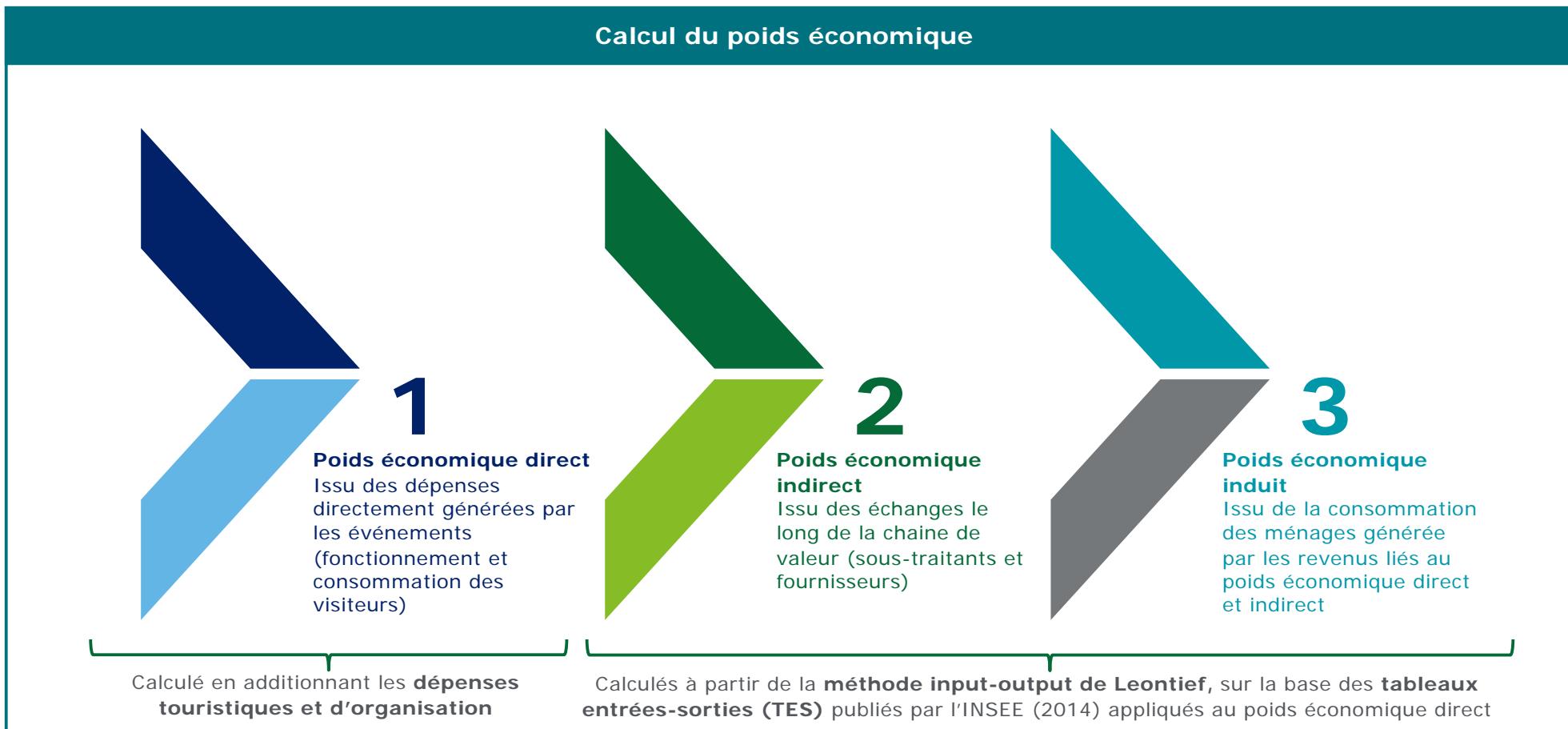
¹ Source LNR / DNACG - CA LNR et clubs

² A noter que les clubs emploient 1 750 ETP (joueurs, « staff » sportif et administratif...). Source : enquête UCPR

1. Une méthodologie éprouvée



Une démarche structurée

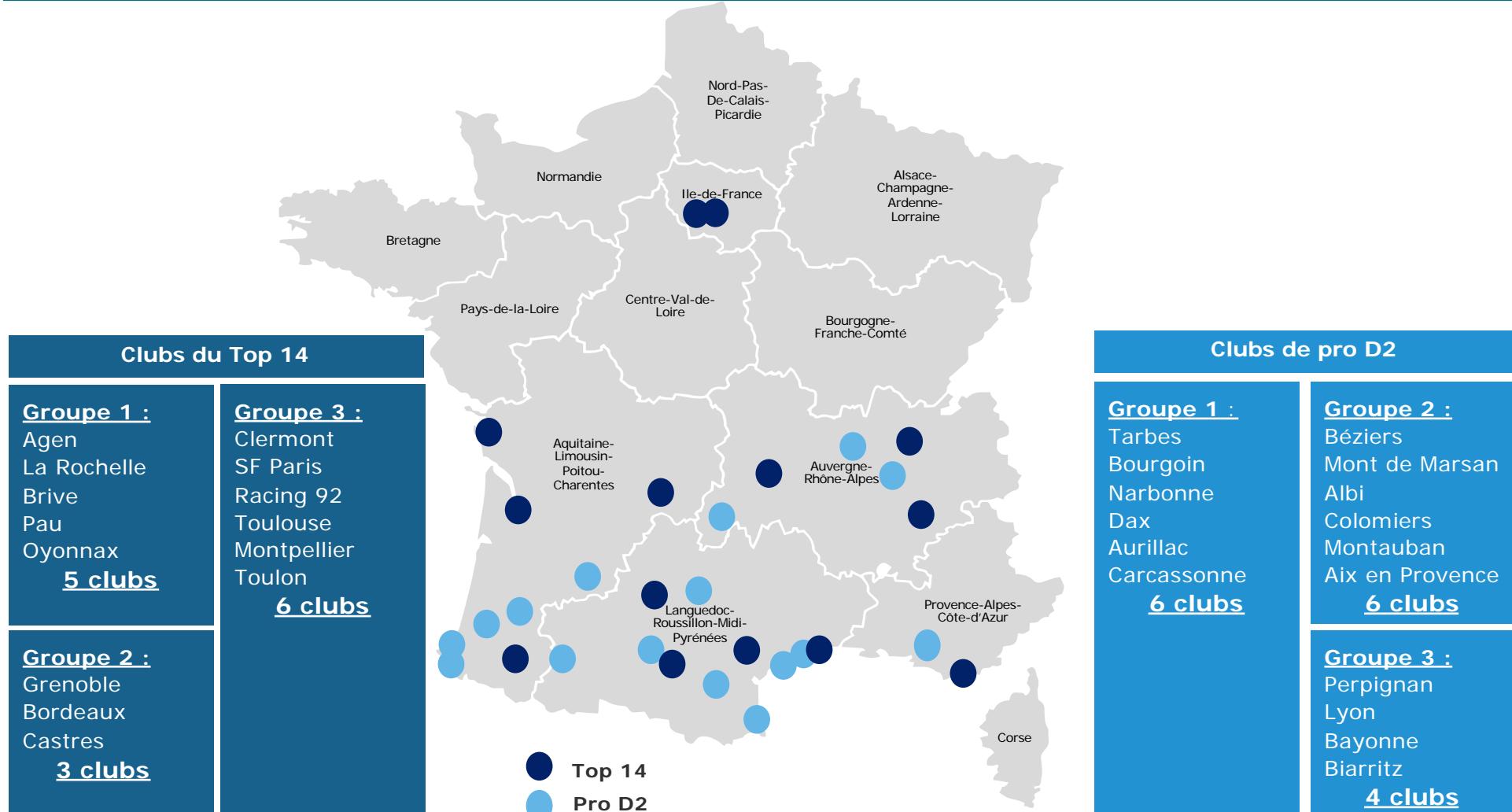


Calcul de l'emploi soutenu et des taxes liées au secteur du rugby professionnel

L'emploi soutenu est issu d'un calcul effectué en fonction de la productivité de chaque branche, multipliée par le poids total sur la production de cette branche. Les taxes comprennent les taxes de séjour, les impôts et taxes de clubs et la TVA ; cette dernière est calculée en fonction de la valeur ajoutée de chaque branche impactée par l'événement.

Périmètre de l'étude

Le calcul du poids économique porte sur les matchs des clubs du Top 14¹ et de Pro D2 (30 clubs - répartis respectivement en trois groupes par division suivant la classification de la DNACG lors de la saison 2015 / 2016), des matchs de barrages et des phases finales.



¹ Y compris les matchs de « poules » de l'European Rugby Champions Cup et de l'European Rugby Challenge Cup

2. Un poids économique significatif pour la France



Calcul du poids économique direct | Synthèse

Le poids économique direct est calculé en additionnant les **dépenses d'organisation** (organisations des phases finales et charges d'exploitation de la LNR et des clubs) et les **dépenses des visiteurs**.

Dépenses des spectateurs

Sont prises en compte :

- Les dépenses effectuées sur le territoire national (restauration, hébergement...)
- ...par des spectateurs en fonction de leur provenance (« locaux » vs « visiteurs »).

154 M€

Dépenses d'organisation

Sont prises en compte les dépenses effectuées sur le territoire national

(investissement et fonctionnement : achats de biens et de services, salaires...)

- Les dépenses reversées à des acteurs économiques étrangers sont exclues des calculs (prestataires étrangers...).

430 M€

TOTAL

584 M€



Calcul du poids économique direct | Nombre de spectateurs

Nombre de spectateurs : 4,3 millions

Top 14

Phases préliminaires du championnat : 2 443 316

Barrages et phases finales¹ du championnat :

Barrages : 28 798

Demi-finales : 126 000

Finale : 75 000

« Poules » des compétitions européennes : 468 099

3 141 213 spectateurs



Pro D2

Phases préliminaires du championnat : 1 155 797

Phases finales du championnat

Demi-finales : 20 153

Finale : 31 000¹

1 206 950 spectateurs



¹ Affluences selon estimation avril 2017

Calcul du poids économique direct | Dépenses des visiteurs

Paniers moyens (€ HT)

Top 14

Hors phases finales



Locaux : 31€



Visiteurs : 58€

Visiteurs : 10€

Pro D2

Hors phases finales



Locaux : 21€



Visiteurs : 43€

Visiteurs : 10€

Phases finales



Demi-finales

56€

Finale

65€



61€

71€

Phases finales



Locaux : 21€



Visiteurs : 43€



Visiteurs : 36€

Légende



Panier moyen (€ HT) hors transport de ville à ville et billetterie



Transport de ville à ville

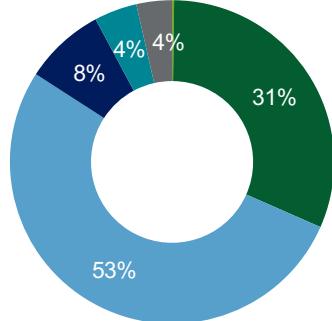
NB : Les « locaux » correspondent aux spectateurs soutenant l'équipe de la ville « hôte », et habitant le plus généralement sur place. Les « visiteurs » soutiennent pour la plupart l'équipe adverse. Cette distinction n'est pas pertinente pour les matchs de demi-finales et de finale du Top 14 et de finales de Pro D2, ces derniers étant joués sur terrain neutre. Elle n'est pas non plus appliquée pour les matchs de « poules » des compétitions européennes, où seulement des « locaux » sont pris en compte.

NB : Le transport entre les villes ne concerne que les spectateurs visiteurs et a été traité à part spécifiquement (à l'exception des finales et des demi-finales du Top 14). Pour les finales et demi-finales de Top 14, les montants proviennent d'études d'impacts. En ce qui concerne les autres, le calcul a été effectué sur la base d'hypothèses relatives au trajet moyen d'un visiteur en voiture.¹⁰

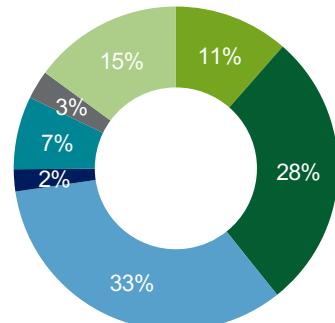
Calcul du poids économique direct | Dépenses des visiteurs

**Répartition des dépenses
(hors phases finales de Top 14)**

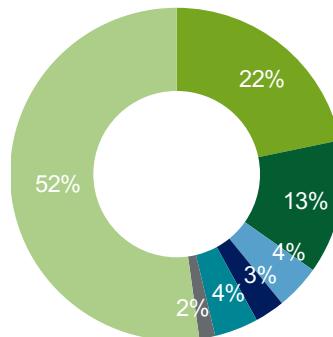
Spectateurs locaux – Top 14



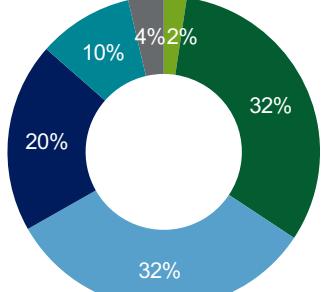
Spectateurs visiteurs – Top 14



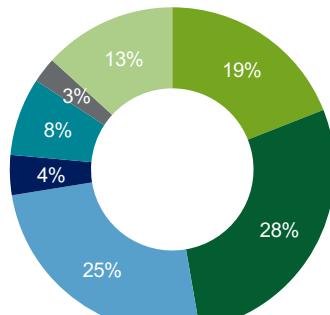
**Répartition des dépenses
(phases finales de Top 14)**



Spectateurs locaux – Pro D2



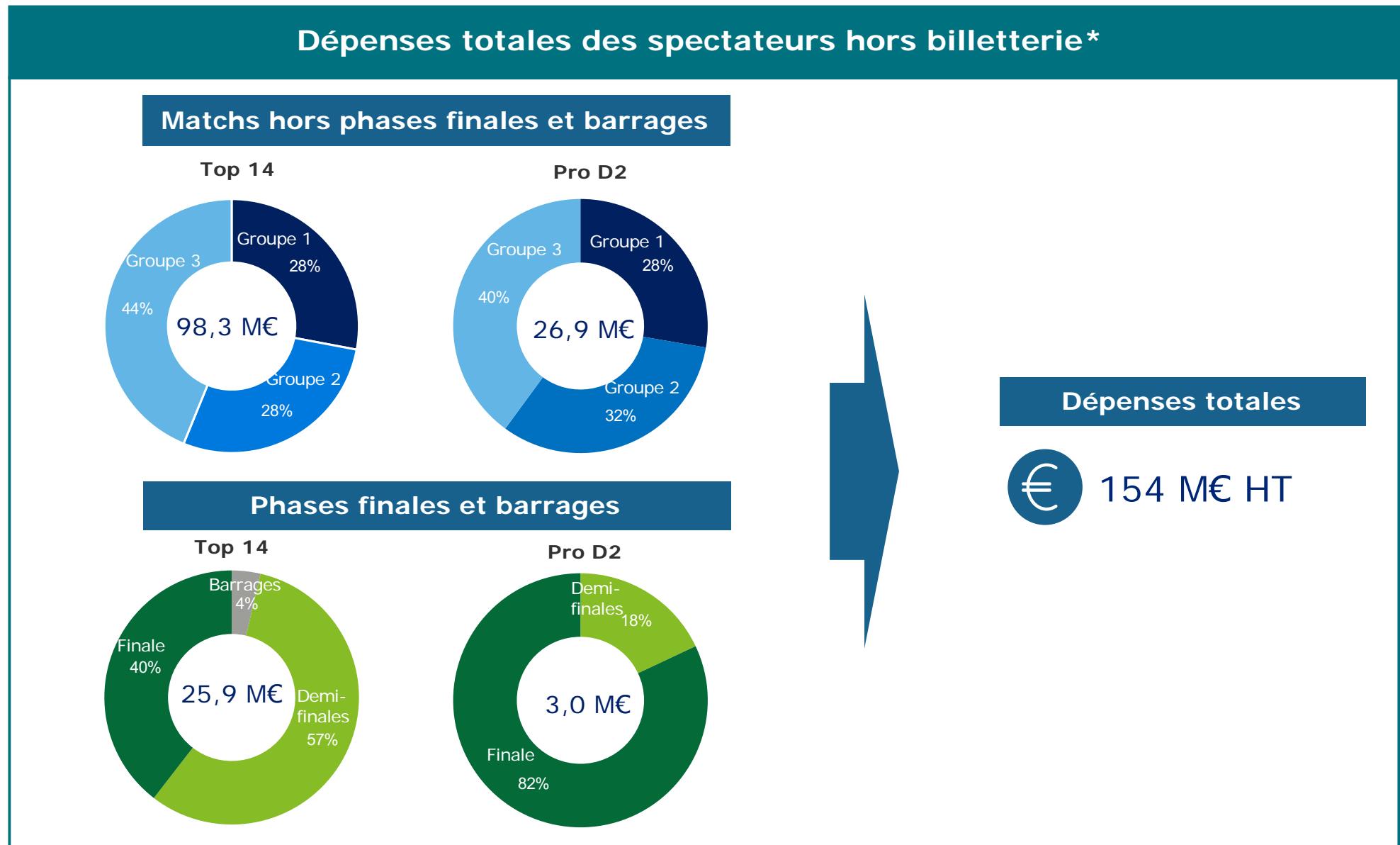
Spectateurs visiteurs – Pro D2



Légende

- Hébergement
- Restaurant / consommation
- Bar / buvette
- Achats / merchandising
- Autres achats
- Transports locaux
- Transports entre villes

Calcul du poids économique direct | Dépenses des visiteurs



* La billetterie étant une recette alimentant le budget des clubs et de la LNR, elle n'est pas comptabilisée au niveau des dépenses visiteurs afin d'éviter une double prise en compte.

Calcul du poids économique direct | Dépenses des clubs et de la LNR

Dépenses des clubs de Top 14 et de Pro D2

CR des clubs 2015/2016 – Charges d'exploitation retraitées

k€	Total
Achats	18 646
Services extérieurs	47 390
Autres services extérieurs	64 614
Masse salariale	173 712
Charges sociales	77 320
Autres charges	9 673
Charges d'exploitation	391 355

391 355 k€



430 M€

Dépenses de la LNR

Gestion et organisation des compétitions

€ 38 754 k€

Calcul du poids économique indirect et induit

Le poids économiques indirect et induit est calculé à partir du TES (Tableau Entrées-Sorties) publié par l'INSEE (2014), selon la méthode input-output dite « de Leontief ».

Cette méthode permet de calculer les effets produits par un choc exogène (les matchs de rugby professionnel) sur différentes branches de l'économie, et d'en déduire les retombées économiques indirectes et induites.



Poids économique indirect
(issu des échanges le long de la chaîne de valeur : sous-traitants et fournisseurs)

275 M€

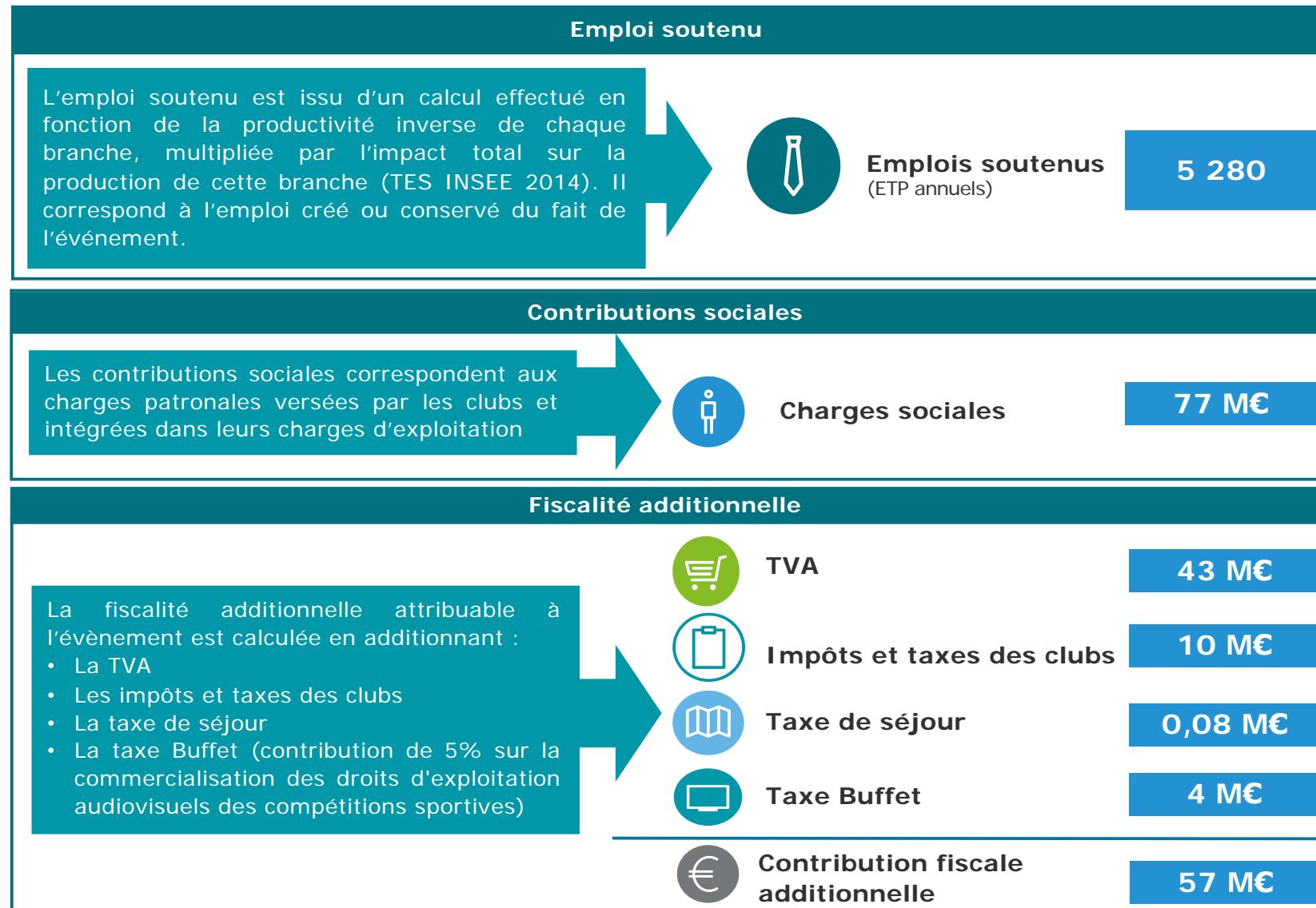
Poids économique induit
(issu de la consommation des ménages générée par les revenus liés au poids économique direct et indirect)

175 M€

TOTAL
Poids économique indirect et induit

450 M€

Emploi et taxes

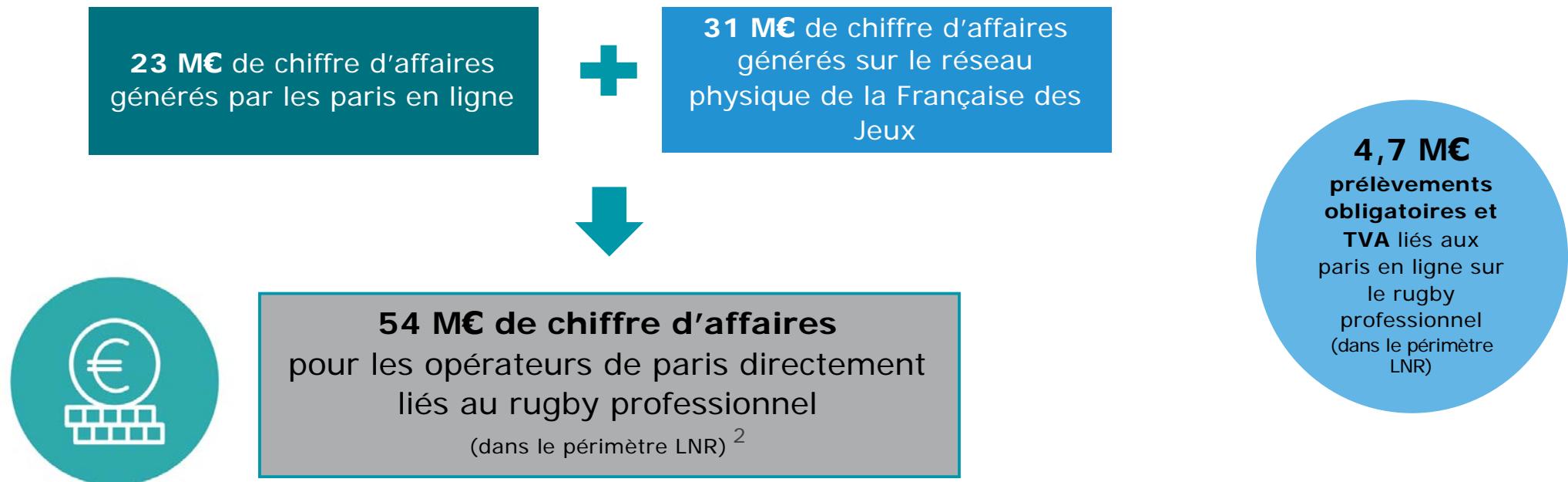


17 M€
d'impôts sur
le revenu
payés par les
salariés des
clubs et de la
LNR

La contribution fiscale peut être lue au regard des **subventions accordées par les collectivités locales** aux clubs du Top 14 et de Pro D2 (**27 M€ cumulés en 2015/2016** : subventions d'exploitation, sponsoring et achats de places) → Pour 1 € de financement par les collectivités locales, le rugby professionnel génère 5 € de contribution sociale et fiscale.

Activité économique générée par les paris sportifs

Le sport professionnel génère un impact significatif sur l'activité des paris sportifs. Ces derniers représentent en 2016 10% du chiffre d'affaires des jeux d'argent en France. L'engouement pour les paris sportifs en ligne ne se dément pas avec une forte croissance annuelle des mises engagées (+153% entre 2012 et 2016). La part du rugby professionnel représente environ 3% des mises en 2016¹.



¹ : Source : ARJEL pour l'année 2016 – Rapport d'activité 2016-2017

² : Source : LNR pour l'année 2016. Ces chiffres (HT) sont retraités de la part de chiffres d'affaires liée aux paris sur les matchs disputés par l'équipe de France en France. D'après la LNR, ce ratio est historiquement de 75%. Il a été appliqué de la même manière au CA total, au CA des paris en ligne et à celui du réseau physique de la Française des Jeux. Le périmètre comprend donc uniquement le CA lié aux paris sur les matchs disputés par les équipes du Top 14 et de Pro D2 (périmètre LNR).

Contacts

Deloitte.



Pierre Mescheriakoff

Directeur
Développement économique
Tél. : 01 40 88 28 87
pmescheriakoff@deloitte.fr



Thomas Otton

Directeur Communication
Tél : 01 55 07 87 90
thomas.otton@lnr.fr



Richard Cacioppo

Directeur des Projets Transversaux
Tél : 01 55 07 87 90
richard.cacioppo@lnr.fr

Deloitte.

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

Deloitte fournit des services professionnels dans les domaines de l'audit, de la fiscalité, du consulting et du financial advisory, à ses clients des secteurs public ou privé, de toutes tailles et de toutes activités. Fort d'un réseau de firmes membres dans plus de 150 pays, Deloitte allie des compétences de niveau international à des expertises locales pointues, afin d'accompagner ses clients dans leur développement partout où ils opèrent. Nos 225 000 professionnels sont animés par un objectif commun, faire de Deloitte la référence en matière d'excellence de service.

En France, Deloitte mobilise un ensemble de compétences diversifiées pour répondre aux enjeux de ses clients, de toutes tailles et de tous secteurs – des grandes entreprises multinationales aux microentreprises locales, en passant par les entreprises moyennes. Fort de l'expertise de ses 9 400 collaborateurs et associés, Deloitte en France est un acteur de référence en audit et risk services, consulting, financial advisory, juridique & fiscal et expertise comptable, dans le cadre d'une offre pluridisciplinaire et de principes d'action en phase avec les exigences de notre environnement.

© 2017 Deloitte SAS. Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited



Crée le 24 juillet 1998, la Ligue Nationale de Rugby (LNR), a pour mission de gérer le secteur professionnel du rugby, par délégation du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Fédération Française de Rugby.

Dans ce cadre, elle :

Organise, gère et réglemente les compétitions nationales professionnelles, tant sur le plan sportif que sur le plan financier (championnats de France RUGBY TOP 14 et PRO D2).

Assure la promotion et le développement du secteur professionnel des clubs de rugby français, et le représente dans la gestion des coupes d'Europe.

Négocie et commercialise les droits de télévision et de partenariat du championnat de France de rugby TOP 14 et PRO D2.

Assure la défense des intérêts matériels et moraux du rugby professionnel.